

Extrait de la circulaire relative au mouvement départemental 2016

VI- Ineat - Exeat

Je vous rappelle que cette phase d'ajustements départementale tient compte dans son organisation, de la situation prévisionnelle des emplois dans le département et du nécessaire équilibre postes-personnels.

Les enseignants qui souhaitent quitter le département de Maine-et-Loire constitueront un dossier d'exeat et prendront l'attache du département d'accueil pour en connaître les modalités d'intégration.

Les enseignants qui souhaitent intégrer le département de Maine-et-Loire constitueront un dossier de demande d'ineat qui devra obligatoirement parvenir à mes services par la voie hiérarchique et comporter l'avis du directeur académique du département actuel d'affectation.

*Les dossiers à constituer (demande d'ineat liée forcément à une demande d'exeat) sont joints en annexes. Ils sont à retourner dûment complétés **pour le 20 mai 2016** à l'adresse de la DRH.*

Les affectations des enseignants intégrant le département de Maine-et-Loire seront prononcées après celles des enseignants déjà en activité dans le département et en fonction de l'AGS, priorité d'affectation étant donnée à la plus forte AGS sur les services restés vacants à cette étape du mouvement. La notification d'octroi d'ineat ou d'exeat interviendra après la CAPD prévue en juin. En cas d'ineat, l'affectation sera prononcée lors de la CAPD prévue en août.

**Division des Ressources
Humaines**

Béatrice BOUCAUD
Chef de division

Affaire suivie par:
Séverine Fauquereau-Sollier

Tel : 02 41 74 34 86
drh-gestionco49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

Constitution du dossier

Pièces à fournir pour les enseignants qui souhaitent quitter le département de Maine-et-Loire :

- une demande manuscrite d'exeat mentionnant le motif de la demande, adressée à Monsieur le directeur académique des services de l'Education nationale de Maine-et-Loire,
- une demande manuscrite d'ineat mentionnant le motif de la demande, adressée à Madame ou Monsieur le directeur académique du département sollicité,
- la fiche de renseignement jointe en annexe,
- un exemplaire de pièces justificatives correspondant à la situation de l'intéressé(e) (détaillé ci-dessous).

Pièces à fournir pour les enseignants qui souhaitent intégrer le département de Maine-et-Loire :

- une demande manuscrite d'ineat mentionnant le motif de la demande, adressée à Monsieur le directeur académique des services de l'Education nationale de Maine-et-Loire,
- la promesse d'exeat ou un avis différé ou sous réserve du département d'origine,
- la fiche de synthèse informatisée délivrée par le département d'origine,
- la fiche de renseignement jointe en annexe,
- un exemplaire de pièces justificatives correspondant à la situation de l'intéressé(e) (détaillé ci-dessous).

Pièces complémentaires pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint :

- photocopie du livret de famille pour les enseignants mariés ou non mariés ayant des enfants à charge de moins de 20 ans au 01.09.2016,
- attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un PACS accompagnée de :
 - la photocopie de l'avis d'imposition commune pour l'année 2014 si le PACS a été établi avant le 1^{er} janvier 2015,
 - la déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'obligation d'imposition commune signée par les deux partenaires et l'attestation de déclaration d'imposition commune de 2015 pour un PACS conclu entre le 01.01.2015 et le 01.09.2015
- attestation d'emploi du conjoint dans le Maine-et-Loire précisant la date de prise de fonction ou attestation d'inscription au Pôle emploi dans le département du Maine-et-Loire.

Pièces complémentaires pour les demandes établies au titre de la résidence de l'enfant :

- photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique,
- copie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant et précisant sa résidence en alternance au domicile de chacun des parents ou l'exercice des droits de visite et d'hébergement du parent dont la résidence de l'enfant n'est pas fixée à son domicile,
- justificatif de domicile des parents.

Pièces complémentaires pour les demandes établies pour raisons médicales ou sociales graves :

- toute pièce justifiant de la situation pouvant être prise en considération, sous pli confidentiel, établie par les services compétents (assistante sociale ou médecin conseil du rectorat).

Pièces complémentaires pour les demandes établies au titre du handicap :

- justificatif de reconnaissance de travailleur handicapé de l'intéressé(e), du conjoint ou reconnaissance du handicap de l'enfant,
- tout justificatif attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée,
- s'il s'agit d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces médicales concernant le suivi notamment en milieu hospitalier spécialisé.

**Division des Ressources
Humaines**

Béatrice BOUCAUD
Chef de division

Affaire suivie par:
Séverine Fauquereau-Sollier

Tel : 02 41 74 34 86
drh-gestionco49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

Demande d'exeat

*Ce formulaire est à compléter et à renvoyer à la DSDEN 49
avec les pièces justificatives avant le **20 mai 2016.***

Département sollicité : _____

Motif de la demande :

- Rapprochement de conjoints séparés pour des raisons professionnelles
- Résidence de l'enfant
- Raison médicale ou sociale grave
- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Convenances personnelles

Nom d'usage : _____

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse actuelle : _____

N° de téléphone : _____ N° de portable : _____

Courriel : _____

Participation au mouvement interdépartemental informatisé pour la rentrée 2016 :

- Oui Barème obtenu : _____
- Non

SITUATION FAMILIALE

- Célibataire
- Marié(e)
- Pacsé(e)
- Divorcé(e)
- Séparé(e)
- Veuf (ve)

Enfant(s) de moins de 20 ans à charge au 1^{er} septembre 2016 : _____

SITUATION PROFESSIONNELLE

Corps :

- Instituteur
- Professeur des écoles

Echelon (au 31 août 2015) : _____

Date de titularisation : _____

Position administrative

- Activité
- Congé parental
- Disponibilité
- Détachement

Affectation 2015/2016

Fonctions occupées : _____

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives aux mutations et m'engage en cas d'obtention de l'exeat et de l'ineat à rejoindre le poste qui me sera attribué dans le département sollicité.

A _____ le _____

Signature de l'intéressé(e)

**Division des Ressources
Humaines**

Béatrice BOUCAUD
Chef de division

Affaire suivie par:
Séverine Fauquereau-Sollier

Tel : 02 41 74 34 86
drh-gestionco49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

Demande d'intégration par ineat dans le département du Maine-et-Loire

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer à la DSDEN 49
avec les pièces justificatives avant le **20 mai 2016**.

Département actuel : _____

Motif de la demande :

- Rapprochement de conjoints séparés pour des raisons professionnelles
- Résidence de l'enfant
- Raison médicale ou sociale grave
- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Convenances personnelles

Nom d'usage : _____

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse actuelle : _____

N° de téléphone : _____ N° de portable : _____

Courriel : _____

Participation au mouvement interdépartemental informatisé pour la rentrée 2016 :

- Oui Barème obtenu : _____
- Non

SITUATION FAMILIALE

- Célibataire
- Marié(e)
- Pacsé(e)
- Divorcé(e)
- Séparé(e)
- Veuf (ve)

Enfant(s) de moins de 20 ans à charge au 1^{er} septembre 2016 : _____

SITUATION PROFESSIONNELLE

Corps :

- Instituteur
- Professeur des écoles
-

Echelon (au 31 août 2015) : _____

Date de titularisation : _____

Position administrative :

- Activité
- Congé parental
- Disponibilité
- Détachement

Affectation 2015/2016

Fonctions occupées : _____

TITRES ET DIPLOMES (préciser la date d'obtention) :

- DDEEAS
- CAFIPEMF
- CAPA-SH, option :
- Psychologue
- Habilitation ELVE, langue :
- Autre (à préciser) :

Liste d'aptitude (préciser la date d'inscription) :

- Directeur d'école
- Directeur d'établissement spécialisé

QUOTITE D'EXERCICE :

Si vous envisagez de travailler à temps partiel :

- De droit, quotité souhaitée : _____
- Sur autorisation, quotité souhaitée : _____

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives aux mutations et m'engage en cas d'obtention de l'exeat et de l'ineat à rejoindre le poste qui me sera attribué dans le département sollicité.

A _____ le _____

Signature de l'intéressé(e)

CADRE RESERVE AU DEPARTEMENT D'ORIGINE :

Demande d'Exeat :

- Accordée
- Refusée
- Sous réserve (préciser motif) _____

- Différée (préciser la date de décision)

Observations complémentaires :

Certifié exact après vérification et correction(s) éventuelle(s)

A _____ le _____

Le directeur ou la directrice académique